



MACRON MARCHÉ ... SUR LE CODE DU TRAVAIL ! REJOIGNONS LE FRONT SOCIAL . #19JUN #18H #PARTOUT EN FRANCE

Balayant d'un revers de manche les mobilisations contre la Loi travail El Khoméri, finalement promulguée le 8 août 2016, le candidat Macron, à peine en marche, promet le volume 2. Dès son élection à la présidence, il fait de la réforme du Code de travail l'une de ses priorités. Avant même le premier tour des législatives, il annonce un **passage en force de cette réforme, par le recours à des ordonnances durant l'été**, argumentant qu'il faut aller vite pour que les effets se fassent sentir rapidement. Son objectif : donner plus de souplesse aux entreprises pour augmenter leur compétitivité...comprenez : affaiblir encore davantage les droits des travailleurs !

Fort des résultats du premier tour des élections législatives qui placent en tête 437 candidat.e.s de la majorité présidentielle (République en marche et Modem) sur 577, Macron affirme avoir acquis la légitimité de son projet. Là encore, c'est occulter le **taux d'absentéisme record de ce premier tour (51,29%)** !

Ce projet prévoit notamment l'**inversion totale de la hiérarchisation des normes**, en donnant davantage d'importance aux accords d'entreprise qu'aux accords de branche. La Loi El Khoméri le prévoyait partiellement quant à l'organisation du temps de travail, ce qui a abouti de fait à la remise en cause des 35 heures. Là, les négociations pourront avoir lieu dans tous les domaines : salaires, conditions de travail, licenciements...Si cette inversion des normes est assujettie à des règles de représentation salariale (elle doit être acceptée par les OS représentant plus de 50% des salarié.e.s), les dirigeant.e.s peuvent détourner cette contrainte en organisant un référendum. En réalité, **c'est la porte ouverte aux baisses de salaires, la mise en concurrence des salarié.e.s et la détérioration des conditions de travail**, dans tous les lieux qui ne sont pas en capacité de s'inscrire dans des luttes collectives. Par ailleurs, le projet prévoit également un plafond limitant les indemnités prud'homales pour licenciement abusif. De plus, le programme de travail visant à « rénover notre modèle social » présenté dernièrement aux organisations syndicales envisage comme une suite logique de modifier les conditions de l'assurance chômage et le système de retraites. Il s'agit de **véritables régressions sociales contre les acquis sociaux des salarié.e.s du privé et du public qui, loin de résorber la précarité et le chômage, risquent d'aggraver la situation**. Les jeunes et les familles que nous accompagnons, en seront, une fois de plus les premières victimes. D'une façon générale, la feuille de route du gouvernement offre peu de perspectives et d'ambitions pour la jeunesse de ce pays.

Face à cela, **il semble urgent de réagir et de construire une nouvelle mobilisation d'ampleur en rassemblant le plus largement possible nos énergies**. Même si rien ne s'est caractérisé réellement dans les urnes, il existe bien un mécontentement certain face aux politiques libérales et une volonté collective de construire une société plus humaniste et solidaire. Ces politiques cautionnent et fermentent les idées de l'extrême droite. Il y a urgence à s'organiser face à elles et à faire converger les luttes. C'est pourquoi **le Snpes/pjj-fsu a rejoint le « Front Social »**, coordination composée de syndicats, associations, collectifs, médias alternatifs mais aussi de militant.e.s et citoyen.e.s et **appelle ainsi tous les personnels à participer aux rassemblements qui auront lieu dans plusieurs villes en France le 19 juin 2017** et à investir autant que faire ce peu les collectifs locaux.

Vous pouvez également signer la pétition pour une unité syndicale la plus large afin de combattre sans attendre les ordonnances et la politique de Macron : <https://www.change.org/p/les-syndiqu%C3%A9s-front-de-r%C3%A9sistance-contre-les-ordonnances-de-macron>

**TOUTES ET TOUS DANS LA RUE
19 JUIN 2017
PARTOUT EN FRANCE !
N'ATTENDONS PAS SEPTEMBRE POUR FAIRE ENTENDRE
NOTRE COLÈRE !**

snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

www.snpespjj-fsu.org

<https://www.facebook.com/snpes-pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>

<https://twitter.com/snpespjj>

